



Città Metropolitana
di Palermo



**“Faire de la Méditerranée le berceau d'une nouvelle
humanité qui veut progresser ensemble”**



Convenzione dei diritti nel Mediterraneo
Convention des droits en Méditerranée
اتفاقية الحقوق في البحر الأبيض المتوسط

Con contributo di:



Fondazione
di Sardegna



Fondazione
di Comunità
di Messina



Presidenza
Assemblea Regionale Siciliana

Associazione Cinque Stelle



“Faire de la Méditerranée le berceau d'une nouvelle humanité qui veut progresser ensemble”

Convention des Droits en Méditerranée



PALERMO, 19 MARS 2022

Étant donné que

1. L'initiative "**Vers une convention des droits en Méditerranée**" se propose d'atteindre les suivants objectifs:

- reconnaître les matrices communes dans l'histoire, dans la géographie, dans les cultures des peuples de la Mer Méditerranée pour restaurer la centralité d' une identité méditerranéenne considérée comme point de départ des relations entre les peuples de cette région;
- affirmer une conception de la Méditerranée comme un nouvel espace de création pour une humanité qui veut vivre ensemble;
- structurer un réseau permanent de relations parmi les sujets adhérents;
- diffuser et partager des expériences de démocratie participative.

2. Les contenus et les actions décrits ci-dessous sont le résultat d'une confrontation d'idées parmi les participants à des groupes de travail qui ont débattu cinq sujets, confrontation pendant laquelle on a proposé plusieurs solutions pour des problèmes actuels et on a mis en relief la volonté des membres de partager un **Pacte Fort** pour souscrire une **Convention des Droits en Méditerranée** à proposer aux citoyens, aux organisations sociales et aux institutions.

Convention qui:

considère la paix, la santé, l'eau, l'alimentation, la connaissance, les ressources culturelles et environnementales comme des **biens publics communs** des peuples méditerranéens, dans un cadre qui prend en compte des éléments transversaux tels que: la durabilité globale, les différences de genre, les inégalités, la sécurité, le changement climatique.

Tout cela à travers une analyse systémique de la mobilité humaine internationale.

3. Les peuples de la **Méditerranéenne** sont pas seulement titulaires des **droits**, mais ils représentent un sujet géopolitique collectif actif.

4. Une **transformation sociale effective des pays méditerranéens** ne peut passer que par une action de sensibilisation qui rejette toute forme de colonialisme

culturel et se fonde, à l'aide d'un réseau structuré et partagé entre les institutions locales et les associations de la société civile, sur l'accroissement conscient des relations, sur le respect du patrimoine culturel, sur l'héritage d'une histoire millénaire, sur la préservation, la récupération et la valorisation des identités et des traditions locales.

Considérant que

- la Méditerranée ressemble aujourd'hui comme une zone bouleversée par les guerres et les conflits dans différents pays, souvent alimentés par des nations extérieures à la zone méditerranéenne;
- les pouvoirs dominants dans la région, avec le soutien et au profit des nations étrangères et des multinationales, mettent en œuvre des stratégies et des politiques prédatrices des ressources, en causant une augmentation de la pauvreté et des inégalités;
- il y a une nouvelle poussée pour privatiser les biens communs;
- nationalismes exacerbés et extrémismes idéologiques conditionnent de plus en plus les politiques des États, conduisant à des bouclages et à des pratiques inhumaines d'exclusion;
- les grands flux migratoires nous rappellent que les premières victimes du Changement Climatique sont précisément celles qui fuient la désertification; les premières victimes de la guerre sont celles qui fuient les guerres locales; les premières victimes de l'insécurité sont celles qui fuient les pays où la population est condamnée à être soumise à la violence;
- les souffrances de ceux que l'on appelle "les migrants" nous obligent à réfléchir et nous inquiètent; ces sentiments devraient favoriser la naissance d'un nouvel humanisme et d'une Maison Commune;
- la Méditerranée est une région clé de l'économie mondiale: plus de 15% du commerce maritime de toute la planète passe par ses eaux et 20% de la valeur économique qui y est liée, en plus de son rôle de productrice d'énergie, en constante augmentation;

- face à une entité sociale comme celle de la Méditerranée, il est essentiel que les peuples qui la composent retrouvent leur sentiment d'appartenance à ce lieu afin de viser l'amélioration de la qualité de vie de leurs territoires, en reconnaissant leurs valeurs, leurs traditions, leur patrimoine et leur identité, toutes conditions nécessaires pour l'affirmation de l'autonomie et de la capacité d'auto-gouvernement;
- la durabilité des processus qui conduisent à l'indépendance en ce qui concerne les ressources alimentaires et énergétiques, la gouvernance collective des biens communs, les modèles de production et de consommation basés sur la valorisation des ressources locales, l'inclusion sociale, sont les conditions préalables à l'affirmation d'un modèle de développement qui ne soit pas assisté et hétérodirect, mais autocentré et capable de produire des relations de solidarité au sein des communautés et parmi différentes communautés ;
- dans ce contexte, la participation n'est pas seulement un enrichissement indispensable de la démocratie, mais elle devient un véritable instrument de libération de la vie quotidienne, de la vie collective, une pratique ordinaire du gouvernement visant à améliorer la qualité de vie de chacun.

Ayant constaté que

c'est le moment d'un protagonisme urgent, renouvelé, responsable et coopératif des sujets sociaux actifs de la région méditerranéenne, capable de créer ou de renforcer les relations entre les groupes, les associations, les mouvements, les institutions locales à forte vocation démocratique, afin de donner vie à une véritable **Agora des habitants de la Méditerranée** et de créer une masse critique qui pousse au changement.



À la lumière de ces prémisses et considérations

Nous, sujets de la société civile et des Institutions Locales de la Méditerranée,

Nous assumons

les Libertés Individuelles et Collectives, la Paix possible, la Justice Sociale, la Fraternité comme **Horizons de Valeurs** sur lesquels fonder

un PACTE FORT qui

- est à l'origine d'une nouvelle façon de vivre ensemble fondée sur les droits et les responsabilités;
- contribue à l'élimination des inégalités;
- s'oppose vigoureusement à l'appropriation privée des formes de vie;
- agit concrètement pour l'affirmation du Droit à la Démocratie, c'est-à-dire qui contrôle quoi, et du Droit au Développement, c'est-à-dire à qui va la richesse produite par la communauté;
- conserve un caractère dynamique et ouvert à d'autres instances qui se reconnaissent dans les valeurs et les objectifs du projet

Et nous sommes d'accord

sur les Idées Fortes et les Parcours Suivants.

1. Méditerranée : maison commune, identité plurielle

"Pour la reconnaissance et la narration d'une histoire méditerranéenne commune, dans le respect de la diversité"

1.1 Elaborer et divulguer une nouvelle narration de la Méditerranée qui retrace son histoire à partir du 19ème siècle, en repensant la phase coloniale et post-coloniale et ses effets;

- 1.2 réer un Atlas historique de la Méditerranée;
- 1.3 connaître, étudier et valoriser les langues et dialectes parlés dans toute la région;
- 1.4 imaginer une carte géographique de la Méditerranée qui représente la circularité des pays de la région, essayant de subvertir, également de manière symbolique, les rivages et l'hégémonie du nord sur le sud.

2. Écoute, Connaissance, Dialogue, Apprentissage collectif

"Il faut connaître l'autre pour ne pas avoir peur de lui"

- 2.1 Rédiger des fiches d'information pour chaque pays;
- 2.2 réaliser une recherche/enquête afin de saisir les éléments communs qui caractérisent l'identité méditerranéenne;
- 2.3 créer des opportunités d'échanges interculturels et religieux, ces derniers étant liés au droit à la liberté personnelle de foi et au droit social de pratiquer n'importe quel culte;
- 2.4 promouvoir des opportunités d'éducation informelle;
- 2.5 activer une plateforme en ligne pour nous aider à élaborer une trame narrative de la Méditerranée;
- 2.6 contribuer activement à un accès équitable aux médias numériques, assurant la confidentialité et la sécurité.

3. Importance d'un réseau entre les sociétés civiles et les institutions locales

"Les sociétés civiles et les institutions locales devraient avoir plus de voix et d'espace dans le débat public, en renforçant leurs relations"

- 3.1 Renforcer le réseau, en assurant sa continuité et la participation d'autres acteurs de la société civile méditerranéenne et des institutions démocratiques locales;
- 3.2 contribuer à la diffusion et au renforcement des réseaux informels de la société, conscients des difficultés rencontrées par les organismes institutionnels internationaux;
- 3.3 promouvoir et/ou valoriser les possibilités d'échange et de connaissance, en particulier parmi les jeunes, même grâce aux plateformes numériques;
- 3.4 innover dans les formes et dans les instruments la coopération, en considérant que dans le passé, elle s'est souvent développée de manière déséquilibrée et unidirectionnelle (des pays du nord vers les pays du sud) entre les pays et dans la



zone méditerranéenne;

3.5 opposer à un modèle de relations fondé sur la suprématie de certains pays sur d'autres, un nouveau modèle fondé sur la coopération à partir de la reconnaissance de l'appartenance à une seule région méditerranéenne.

4. Le rôle central des femmes

"Les femmes sont des ressources fondamentales pour la paix et la démocratie"

4.1 Activer des projets visant à promouvoir l'égalité des opportunités et à renforcer le rôle des femmes dans la vie productive des pays de la région, en favorisant la médiation interculturelle entre les femmes et leur contexte et l'émancipation du besoin et l'autonomie économique;

4.2 promouvoir des projets et des initiatives qui favorisent la participation et l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels à tous les niveaux;

4.3 donner une aide financière et des supports pédagogiques pour favoriser l'accès à l'éducation des femmes qui n'étudient pas pour des raisons économiques ou en raison de conditions sociales particulières;

4.4 promouvoir l'accès aux soins et aux services;

4.5 promouvoir le status de la femme et définir un code de famille qui garantisse ses droits.

5. Soutien aux jeunes, véritable investissement pour l'avenir

"Écoutons le cri des jeunes générations"

5.1 Promouvoir les échanges culturels, les stages entre étudiants des universités méditerranéennes, en étendant les frontières du projet Erasmus qui pourrait s'appeler *MedErasmus* ou mieux *Al-Idrisi* en l'honneur du cartographe et géographe arabe du 12ème siècle, grand voyageur de tous les pays méditerranéens;

5.2 promouvoir les échanges entre jeunes avec des buts sociaux et de solidarité, en envisageant un *Service Civil Méditerranéen* sur le modèle du Corps Européen de Solidarité;

5.3 favoriser l'accès à la formation des jeunes qui ne peuvent fréquenter l'école ou l'université pour des raisons économiques et des conditions sociales particulièrement difficiles, même grâce aux aides économiques et aux subventions à l'éducation.

6. Lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales et économiques

"L'augmentation des inégalités entre les pays riches et les pays pauvres et l'accroissement du niveau de pauvreté sont intolérables"

6.1 Affirmer le droit à un niveau minimum de subsistance relativement à l'eau et à la nourriture, en conformité avec les conventions internationales;

6.2 promouvoir et impliquer les pays situés dans des zones économiquement "déprimées" et présentant un taux de migration élevé dans des projets pour la création de marchés locaux, d'innovation technologique et de formation professionnelle afin d'"activer" le jeune capital humain présent, de renforcer sa capacité d'autodétermination et d'atténuer les flux migratoires qui sont conséquence du manque de travail et de perspectives;

6.3 accorder une grande attention aux personnes en situation de handicap. Promouvoir le protagonisme des personnes concernées et garantir l'égalité des opportunités d'accès.

7. Réappropriation, préservation et valorisation par les pays riverains de la Méditerranée des ressources régionales dans une perspective de durabilité globale incluant les aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels

"Libérer le potentiel économique de la région au profit du peuple et au détriment des intérêts politiques et économiques en dehors de la zone"

7.1 Encourager l'expansion des ressources d'énergies renouvelables qui trouvent en Méditerranée une zone privilégiée pour leur développement et soutenir la transition d'une économie basée sur les combustibles fossiles vers une économie verte;

7.2 soutenir le développement d'instruments financiers tels que le microcrédit qui peuvent permettre d'entreprendre des activités entrepreneuriales;

7.3 promouvoir le commerce local afin de maintenir des relations sociales actives et de favoriser le développement de petites activités locales dans une perspective de durabilité;

7.4 promouvoir une agriculture de qualité et un développement rural durable;

7.5 promouvoir des expériences de tourisme soutenable;

7.6 identifier comme cruciale la question financière qui, si elle restait dans les



formes actuelles, constituerait une contrainte sérieuse pour que les droits puissent être reconnus et respectés;

7.7 encourager les initiatives visant à contrer, dans une phase où les mafias se sont internationalisées, leur intrusion de plus en plus omniprésente dans les activités économiques et dans le contrôle du territoire.

8. Mare Nostrum, une grande ressource à protéger et à valoriser – Mer qui unit

"Notre Mer Méditerranée est une ressource économique, sociale et environnementale qu'il faut valoriser et protéger pour le bien-être de toute l'humanité"

8.1 Construire et promouvoir une économie bleue pour la Méditerranée, en garantissant la santé de notre mer, de nos côtes et de nos écosystèmes marins;

8.2 valoriser l'histoire des "Peuples de la Mer ", en soutenant des organismes capables d'exercer des fonctions de gouvernance, de protection des ressources halieutiques et de développement côtier de la Méditerranée, dans une perspective de coopération pour éviter les conflits causés par des politiques nationalistes;

8.3 coopérer avec les organismes internationaux pour la gouvernance et la sécurité du commerce, de la navigation et des activités de pêche;

8.4 concevoir des projets ciblés pour les villes portuaires, qui ont toujours été des carrefours d'innovation, de contamination, de multiculturalisme, naturellement prédisposées à recevoir personnes et choses. À part les échanges culturels, il ne faut pas oublier la question de la protection de l'environnement et de la sécurité, afin de créer une "gouvernance" de la mer sûre qui favorise une zone protégée de libre-échange;

8.5 promouvoir les accords entre les organismes, les associations de la région pour la création d'une Confédération des îles de la Méditerranée pour le tourisme itinérant et désaisonnalisé;

8.6 se préoccuper des questions des transports et de l'accessibilité;

8.7 promouvoir une gestion durable de la mer et du littoral et mettre fin à la dégradation des zones côtières;

8.8 soutenir la construction de la "Maison des sons méditerranéens".

9. Protéger et mettre à la disposition de tous les biens communs essentiels tels que l'eau et la nourriture "Affirmer les droits humains essentiels à la qualité de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme "

9.1 Encourager la diffusion d'une culture du bien public, liée aux ressources naturelles, qui s'oppose à l'utilisation des ressources comme moyen de pression sur les populations les plus fragiles;

9.2 sensibiliser les citoyens méditerranéens à surmonter la "culture du gaspillage", en particulier de l'eau et de la nourriture, en faveur d'un plus grand bien-être social et de la protection de l'environnement;

9.3 s'opposer à la privatisation des ressources communes telles que l'eau : la vie ne peut être privatisée au bénéfice des profits financiers;

9.4 promouvoir les Consortiums Alimentaires avec une marque "Made en Méditerranée" qui valorise toutes les productions locales;

9.5 réaffirmer le principe de Souveraineté Alimentaire;

9.6 encourager la création de "Banques de Grain".

10. La mobilité humaine et internationale comme un droit inaliénable

"Arrêtons les massacres en Méditerranée. Garantissons des voies d'immigration sûres et légales"

10.1. Revendiquer le droit de migrer tel que consacré par l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, actuellement signée par tous les États membres des Nations Unies, et aussi le droit correspondant d'immigrer, d'être accepté;

10.2 expérimenter des modèles de gouvernance des migrations qui empêchent les activités des trafiquants en mer, également avec la participation de la société civile organisée, ce qui permet les réunifications familiales et l'ouverture des couloirs humanitaires;

10.3 diffuser la culture d'intégration territoriale dans les pays de destination des flux migratoires, en favorisant le développement des compétences nécessaires à sa gestion.

10.4 solliciter l'Union européenne pour l'institution d'un Service Civil Européen de SECOURS (CERS), Service Civil Européen de Sauvetage en mer et sur terre, afin de défendre prioritairement le Droit à la Vie, en collaboration avec ceux qui s'engagent dans ce sens.



11. La Méditerranée, une zone démilitarisée de paix

"Pour une Méditerranée sans armes, ouvrons des chemins de paix"

11.1 Exiger la neutralité de la Région Méditerranéenne, l'application des résolutions de paix de l'ONU, le plein respect de la dignité humaine, la protection des plus fragiles, la fin des situations d'apartheid et de l'utilisation de la famine et de la soif comme arme de guerre;

11.2 exiger un cessez-le-feu généralisé immédiat et l'ouverture de négociations pour la démilitarisation et la dénucléarisation de la "Zone neutre méditerranéenne";

11.3 interdire les armes nucléaires, les armes chimiques et les armes de destruction massive;

11.4 exercer le droit à la paix et à une coexistence civile équilibrée dans laquelle les conflits sont réglés sans recours à la force, à la violence, aux armes, aux armées;

11.5 planifier des initiatives visant à libérer les peuples de la Méditerranée des puissances militaires extérieures et des forces coloniales internes qui ne peuvent pas décider du destin des populations locales;

11.6 exercer un contrôle démocratique sur les dépenses militaires des pays méditerranéens;

11.7 encourager le multiculturalisme et le dialogue interreligieux pour le développement d'une culture de la paix contre le fondamentalisme religieux et la culture de la violence.

12. Droit à la santé et à l'accès aux soins

"Sans une éthique mondiale, qui respecte le droit universel à la santé de tous ses habitants, chacun d'entre nous reste en danger"

12.1 Renforcer l'engagement des peuples méditerranéens à abolir les brevets sur les vaccins qui sont considérés comme des "biens communs";

12.2 entreprendre des initiatives visant à renforcer les systèmes de santé en investissant massivement dans les soins de santé primaires et dans la résolution des problèmes de pandémie;

12.3 lancer des campagnes d'éducation sanitaire (éducation sexuelle, maladies sexuellement transmissibles, hygiène alimentaire....);

- 12.4** activer/renforcer les "Centres de santé";
- 12.5** contribuer à la recherche sur la corrélation entre le changement climatique et les maladies;
- 12.6** entreprendre des initiatives pour soutenir le droit à la formation sanitaire;
- 12.7** renforcer le partenariat et la croissance partagée des systèmes de santé dans la zone euro-méditerranéenne en relançant la coopération multilatérale et bilatérale;
- 12.8** demander fortement une augmentation des budgets de santé.

13. Villes et communautés durables

"La durabilité des zones urbaines est un objectif fondamental pour le développement de la Région méditerranéenne"

- 13.1** Considérer les villes et les communautés comme des lieux du développement soutenable et d'expérimentation de la démocratie participative;
- 13.2** activer les communautés énergétiques;
- 13.3** pour éviter la dégradation des terres agricoles;
- 13.4** sensibiliser à ne pas gaspiller l'eau;
- 13.5** considérer la planification partagée et le partenariat par objectifs comme des éléments clés de l'action transformatrice;
- 13.6** promouvoir les initiatives visant à la simplification administrative et à l'approbation/l'application des règles de lutte contre la corruption.

14. L'information bien commun, fondement de la démocratie

"Curieusement, nous n'avons jamais eu plus d'informations que maintenant, mais nous ne savons toujours pas ce qui se passe"

- 14.1** Exiger une information plus libre, plus autonome, plus attentive à la voix des peuples qu'à celle des gouvernements;
- 14.2** soutenir les médias indépendants plus sensibilisés aux questions internationales.

Palermo, 19 mars 2022

Fait à Palerme, le 19 mars 2022, en italien, français et anglais, les trois textes faisant également foi, en un seul exemplaire qui sera déposé dans les archives de l'association Un'altra storia. Le Président de l'Association enverra une copie certifiée conforme à chaque Partie contractante de la Convention.



